

Hondainville (bourg)	Certificat d'Urbanisme Opérationnel	Déclaration préalable (division)	Déclaration préalable	Permis de construire	Permis d'Aménager	Permis de démolir
Mairie (Archives)	1	1	1	1	1	1
Communauté de communes du Pays de Thelle	1	1	1	1	1	1
Architecte des Bâtiments de France (Périmètre de l'Eglise - Monument Historique)		1	1	1	1	1
Pétitionnaire après la décision	1	1	1	1	1	1
Contrôle de légalité	1	1	1	1	1	1
Service Fiscalité de la Direction Départementale des Territoires		1	1	1	1	1
Si raccordement ERDF nécessaire	1	1	1	1	1	
Si raccordement eau potable nécessaire	1	1	1	1	1	
Si raccordement assainissement nécessaire	1	1	1	1	1	
Si consultation SDIS nécessaire (construction de nouveau logement ou création de nouveau logement dans bâtiment existant)	1	1	1	1	1	
Si Etablissement recevant du public (nécessite la consultation des commissions départementales de sécurité et d'accessibilité)			0 car le dossier d'Autorisation de Travaux se gère à part.	2	2	
Si plus de 5000 m ² de surface créée, nécessitant la consultation du service archéologie				1	1	
Nombre d'exemplaires	4 minimum	6 minimum	6 minimum	6 minimum	6 minimum	6 minimum
Les Butteaux (Hameau)	Certificat d'Urbanisme Opérationnel	Déclaration préalable (division)	Déclaration préalable	Permis de construire	Permis d'Aménager	Permis de démolir
Mairie (Archives)	1	1	1	1	1	1
Communauté de communes du Pays de Thelle	1	1	1	1	1	1
Architecte des Bâtiments de France (Périmètre de l'Eglise - Monument Historique)						
Pétitionnaire après la décision	1	1	1	1	1	1
Contrôle de légalité	1	1	1	1	1	1
Service Fiscalité de la Direction Départementale des Territoires		1	1	1	1	1
Si raccordement ERDF nécessaire	1	1	1	1	1	
Si raccordement eau potable nécessaire	1	1	1	1	1	
Si raccordement assainissement nécessaire	1	1	1	1	1	
Si consultation SDIS nécessaire (construction de nouveau logement ou création de nouveau logement dans bâtiment existant)	1	1	1	1	1	
Si Etablissement recevant du public (nécessite la consultation des commissions départementales de sécurité et d'accessibilité)			0 car le dossier d'Autorisation de Travaux se gère à part.	2	2	
Si plus de 5000 m ² de surface créée, nécessitant la consultation du service archéologie				1	1	
Nombre d'exemplaires	4 minimum	5 minimum	5 minimum	5 minimum	5 minimum	5 minimum